

Ecole : Vérines Croix Chapeau Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :
Classe :
:

Repas
+
Après midi
A partir de 12h

Après midi
A partir de 13h30

Mercredi 06/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'inscription
à déposer à l'accueil
ou
à renvoyer par mail

Horaires d'accueil des enfants

Lundi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Mardi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Mercredi : 7h30–9h
12h–19h
Jeudi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Vendredi : 7h30–8h30 / 16h30–19h

TARIFS Périscolaire matin et soir
Facturation à l'heure entamée
**Tarifs applicables au 01/09/2014*

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure

Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

TARIFS (Mercredi après-midi)

Habitants CDC Aunis Sud & Sivom Plaine d'Aunis		1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas
Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	7.50 €	3.50 €
	Q2	9 €	5 €
	Q3	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF		12 €	8 €
Hors CAF		14 €	10 €

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

TARIFS PERI ACCUEIL

MATIN (7h30–9h00) 0.75 €
SOIR (17h00–19h00) 1.00 €

RETARD

5€ par quart d'heure / famille

Pôle enfance PAPJ



**Responsable Accueil de Croix Chapeau :
Christelle MOINARD / 06.33.11.42.83**

DECEMBRE 2017



**Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48**

**Secrétariat :
Elodie SERER**

☎ 05.46.01.97.69
@ contact@papj.fr
www.papj.fr

Programme Mercredis

Mercredi 06/12

Goûter de Noël

« *Sablés et chocolat chaud aux chamallow* »

Mercredi 13/12 :

Déco de Noël

« *Fabrication de boules de Noël avec sapin* »

Mercredi 20/12 :

*Spectacle de magie
de 14h00 à 17h00*

**Bonnes Fêtes
de fin d'année !!**



Programme Périscolaire

**Chez les grands et les petits
le matin:**

- ☞ Malles de jeux et jouets
- ☞ Jeux de société
- ☞ Fabrication de cartes à gratter
- ☞ Bracelets élastiques et perles



Chez les petits le soir :

- ☞ Play maïs
- ☞ Personnages humeurs
- ☞ Pâte à modeler



Chez les grands le soir :

- ☞ Tuto
- ☞ Toque de chefs



**BULLETIN D'INSCRIPTION
PERISCOLAIRE
DECEMBRE 2017**

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson /Bouhet /Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Vendredi 01/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 04/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 05/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 06/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 07/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 08/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 11/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 12/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 14/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 15/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 18/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 19/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 21/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 22/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vacances de Noël

**Du 23 Décembre 2017
au 07 Janvier 2018**

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE